

Direction Générale des Services  
Services des Assemblées

## Arrêté N° 15-1268

désignant Monsieur Jean-Claude MOULIN représentant de la Présidente du Conseil départemental en qualité de Président de la commission d'appel d'offres

### LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;
- VU l'article 22 du code des marchés publics ;
- VU l'article L 3121-22 et L 3121-23 du code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1008 en date du 27 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil départemental au sein des diverses commissions, comités et organismes ;

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** La Présidente du Conseil départemental, présidente de droit de la commission d'appel d'offres désigne Monsieur Jean-Claude MOULIN en qualité de représentant permanent

**ARTICLE 2 :** M. Jean-Claude MOULIN reçoit délégation pour signer tous les actes nécessaires à l'organisation et au suivi des travaux de la commission d'appel d'offres.

**ARTICLE 3** Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

28 AVR. 2015

Mende, le

La Présidente du Conseil Départemental  
Sophie PANTEL

